

ment séparé la tête du tronc. Le désordre des cheveux et des vêtements indiquait qu'une lutte avait eu lieu ; mais cette lutte a dû être courte, car la gravité des blessures attestait suffisamment que la mort avait été produite presque instantanément.

Benoit est un homme de petite taille, mais vigoureux et portant sur ses traits l'empreinte d'un caractère irascible et d'une résolution déterminée aux plus violents excès.

On lit dans la Province, journal de Limoges : « La brigade de gendarmerie de Boismandé vient de faire une capture importante. »

« Voici dans quelles circonstances : Au mois de mai dernier, le nommé Antoine Faure, accusé d'assassinat sur la personne de sa femme, était détenu dans la maison d'arrêt de Tulle. A cette époque on batissait une chapelle pour les détenus et un quartier pour les femmes.

« Une fois arrivé dans l'intérieur des bâtiments en construction, le fugitif put facilement, à l'aide d'une échelle, gagner l'étage supérieur, pénétrer dans la chapelle et sauter par une des fenêtres dans un jardin attenant à la prison.

« Le régiment, qui était en garnison à Tulle lors de l'évasion d'Antoine Faure, avait été envoyé à Paris. Un détachement de ce régiment occupait un poste dans un quartier très peuplé.

« Le 9 février dernier, il arriva à Saint-Benoît-du-Fault (André), et fut déposé dans la maison d'arrêt de cette ville pour y passer la nuit. La chambre dans laquelle Faure était enfermé était garnie d'énormes barreaux de fer et de portes solides ; mais le plancher n'était peut-être pas aussi impénétrable.

« Avec son couteau et ses mains, Antoine Faure enleva une planche, des briques, et pratiqua un trou d'une largeur de 60 centimètres et d'une longueur de 80 centimètres. Se glissant entre les poutres, il se laissa tomber

dans une espèce de cachot qui se trouvait au-dessous de la prison. La porte de ce cachot était verrouillée, la serrure était rongée par la rouille, Faure n'eut pas de peine à la briser. Il était de nouveau en liberté.

« Mais le concierge avait entendu du bruit. Il courut à la prison, descendit dans le cachot. Le prisonnier était parti. Aussitôt l'alarme fut donnée ; les gendarmes montèrent à cheval, le signalement de Faure fut transmis à toutes les brigades circonvoisines. Le fugitif ne pouvait échapper. Le 10 au matin, il fut arrêté dans la commune de Saint Georges par la brigade de Boismandé (Haute-Vienne).

« Antoine Faure est arrivé hier soir à Limoges. Il a été déposé à la maison de justice, d'où il sera conduit à Tulle dans la voiture cellulaire.

« Avis au concierge de la maison d'arrêt de Limoges. »

—AUX (Narbonne), 11 février.—Hier au soir, nous avons eu des troubles assez graves, voici à quelle occasion : Les rouges ont depuis quelque temps formé une société dansante, la politique se trouvait mise en jeu, tantôt pour une cause, tantôt pour une autre, M. le maire crut devoir ne permettre ces réunions qu'à la condition que les agents de police pourraient entrer lorsqu'ils le désiraient.

« Hier, les portes du bal étaient fermées à clé ; un individu monta par une échelle, cassa un carreau de la salle de l'ancienne mairie, et vint ouvrir. La foule se précipita instantanément dans l'hôtel.

« Des informations plus récentes nous permettent de compléter ces nouvelles. Il y a une quinzaine de blessés du côté des soldats : tous l'ont été à coups de pierres. Les sommations ont été répétées trois ou quatre fois dans la journée, mais la troupe, impassible sous les injures et les projectiles, n'a fait aucun usage de ses armes.

« Un détachement de cavalerie arrivé dans la journée du 13, a tout fait rentrer dans l'ordre. L'émotion paraissait complètement calmée à la date du 16. »

« La Patrie, après avoir reproduit l'extrait qu'on vient de lire, ajoute :

« Des informations plus récentes nous permettent de compléter ces nouvelles. Il y a une quinzaine de blessés du côté des soldats : tous l'ont été à coups de pierres. Les sommations ont été répétées trois ou quatre fois dans la journée, mais la troupe, impassible sous les injures et les projectiles, n'a fait aucun usage de ses armes.

« Un détachement de cavalerie arrivé dans la journée du 13, a tout fait rentrer dans l'ordre. L'émotion paraissait complètement calmée à la date du 16. »

« La Patrie, après avoir reproduit l'extrait qu'on vient de lire, ajoute :

« Des informations plus récentes nous permettent de compléter ces nouvelles. Il y a une quinzaine de blessés du côté des soldats : tous l'ont été à coups de pierres. Les sommations ont été répétées trois ou quatre fois dans la journée, mais la troupe, impassible sous les injures et les projectiles, n'a fait aucun usage de ses armes.

Bourse de Paris du 18 Février 1850. AU COMPTANT.

Table with 4 columns: Date/Instrument, Price, Change, and another Price. Rows include 5 0/0 j. 22 sept., 4 1/2 0/0 j. 22 sept., 4 0/0 j. 22 sept., 3 0/0 j. 22 juin, 5 0/0 empr. 1848., Bons du Trésor., Act. de la Banque., Rente de la Ville., Obligat. de la Ville., Obl. Empr. 25 mill., Oblig. de la Seine., Caisse hypothécaire., Quatre Canaux., Jouis. Quatre Can., Zinc Vieille-Montag., Naples 5 0/0 c. Roth., 5 0/0 de l'Etat rom., Espag. 3 0/0 dette ext., 3 0/0 dette int., Belgique, E. 1831., Bq. 1833., Emprunt d'Haïti., Piémont, 5 0/0 1849., Obl. anc. 970., Obl. nouv. 953., Lots d'Autric. 1834.

Table with 4 columns: Instrument, Previous Close, Plus, and Last Course. Rows include 5 0/0 fin courant., 5 0/0 (Empr. 1848) fin c., 3 0/0 fin courant.

CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET.

Table with 6 columns: Line, Hier, Auj., and other prices. Rows include St-Germain., Versailles, r. d., Paris à Orléans., Paris à Rouen., Rouen au Havre., Mars. à Avign., Orléans à Vierz., Boul. à Amiens., Orléans à Bord., Chemin du N., Mont. à Troyes., Paris à Strasbg., Tours à Nantes., Strasbg. à Balé.

Le chef-d'œuvre de Mozart, Don Giovanni, excite chaque soir les plus vifs applaudissements. Aujourd'hui, mardi, troisième représentation, par Lablache, Ronconi, Lucchesi, Mmes Persiani et Vera. Demain, mercredi, représentation extraordinaire au bénéfice de M. d'Angri, par l'éclat de la troupe, qui chantera des fragments du Roméo et Giulietta, du Barbier de Sivilgia, et de la Semiramide, remise au théâtre pour cette soirée solennelle.

— VAUDEVILLE. — Les brillantes recettes que fait chaque soir ce théâtre font attendre patiemment la féerie à grand spectacle que l'on répétait sous le titre de Bijoux indiscrets, et qui sera intitulée : les Secrets du Diable. On pourra constater cette semaine un immense succès de plus à ce théâtre.

— Aujourd'hui, à la Porte-Saint-Martin, reprise de Jocko et Henriette Deschamps, le drame en vogue. Très incessamment Camille Desmoulin, drame en cinq actes.

— SALLE BONNE-NOUVELLE. — Les expériences de magnétisme de M. Prudence attirent aux Spectacles-Concerts une affluence extraordinaire ; tons les incroyables veulent juger eux-mêmes de la lucidité de ce merveilleux sujet ; la bonne société est fort avide de ce spectacle. Ce soir, grande séance. — Prix d'entrée : 1 fr.

SPECTACLES DU 19 FÉVRIER.

- OPÉRA. — THEATRE DE LA REPUBLIQUE. — Gabrielle. OPÉRA COMIQUE. — La Fée aux Roses. THEATRE-ITALIEN. — Don Giovanni. ODÉON. — François le Champi. THEATRE HISTORIQUE. — Henri III et sa Cour. VAUDEVILLE. — Un Ami, la Dame de tréfle, les Saisons. VARIÉTÉS. — Lully, Passé Minuit. GYMNASE. — Mlle de Liron, les Bijoux indiscrets, la Bossue. THEATRE MONTANSIER. — Mon ami, la République, Roseite. PORTE-SAINTE-MARTIN. — Henriette, les Chercheurs d'or. GAITÉ. — Le Pied de Mouton. AMBIGU. — Les Quatre Fils Aymon. THEATRE NATIONAL. — Bonaparte. COMTE. — Les Premières Armes de Jocrisse, Pierrot. FOLIES. — Blanche et Blanchette. DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — ROBERT-HOUDIN. — Soirées fantastiques à huit heures.

Ventes immobilières.

AUDIENCES DES CRIÉES.

MAISON RUE DE CRUSSOL. Étude de M. BELLAND, avoué à Paris, rue du Pont-de-Lodi, 5. Vente sur baisse de mise à prix en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, au Palais-de-Justice, à Paris, 2 heures de relevé, le 27 février 1850.

MAISON RUE SAINT-MAUR-DU-TEMPLE. Étude de M. LOUVEAU, avoué, rue Richelieu, 48. Adjudication, le 28 février 1850, deux heures de relevé, en l'audience des saisies immobilières au Palais-de-Justice.

3 MAISONS A PARIS. Étude de M. GUIDOU, avoué à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 62.

MAISON ALLE DES VEUVES. Étude de M. ESTIENNE, avoué à Paris, rue Sainte-Anne, 34.

MAISON RUE DU CHEMIN-VERT. Étude de M. PINSON, avoué à Paris, 333, rue Saint-Honoré.

MAISON RUE DE LA FIDÉLITÉ. Étude de M. VINAY, avoué à Paris, rue Louis-le-Grand, 21.

MAISON RUE DU FAUBOURG-DU-TEMPLE. Étude de M. GHEERBRANT, avoué à Paris, rue Gaillon, 14.

MAISON RUE DE LA PLANCHETTE. Étude de M. CASIMIR NOEL et DELAPALME, le 19 février 1850, à midi.

Mise à prix : 17,500 fr. S'adresser pour les renseignements : 1° A M. ESTIENNE, avoué poursuivant, à Paris, rue Sainte-Anne, 34 ; 2° A M. Devin, avoué présent à la vente, à Paris, rue Montmartre, 63 ; 3° A M. Huot, avoué présent à la vente, à Paris, rue de Louvois, 2.

MAISON ET IMMEUBLES. À Paris, départ de Seine-et-Oise. Étude de M. CALLOU, avoué à Paris, boulevard Saint-Denis, 22 bis.

MAISON RUE DE LA FIDÉLITÉ. Étude de M. VINAY, avoué à Paris, rue Louis-le-Grand, 21.

MAISON RUE DU FAUBOURG-DU-TEMPLE. Étude de M. GHEERBRANT, avoué à Paris, rue Gaillon, 14.

MAISON RUE DE LA PLANCHETTE. Étude de M. CASIMIR NOEL et DELAPALME, le 19 février 1850, à midi.

MAISON RUE DE LA FIDÉLITÉ. Étude de M. VINAY, avoué à Paris, rue Louis-le-Grand, 21.

de trois corps de bâtiments, situés à Paris, place de la Planchette, sur laquelle elle a sa principale entrée, rue de la Planchette et boulevard de la Contrescarpe, 48, appartenant à la Ville, et dont une faible partie, environ 4 m. 26 cent., est nécessaire à l'alignement de la rue de Lyon.

DIVERSES PIÈCES DE BOIS. Étude de M. GUIDOU, avoué à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 62.

MAISON RUE DE LA FIDÉLITÉ. Étude de M. VINAY, avoué à Paris, rue Louis-le-Grand, 21.

MAISON RUE DU FAUBOURG-DU-TEMPLE. Étude de M. GHEERBRANT, avoué à Paris, rue Gaillon, 14.

MAISON RUE DE LA PLANCHETTE. Étude de M. CASIMIR NOEL et DELAPALME, le 19 février 1850, à midi.

MAISON RUE DE LA FIDÉLITÉ. Étude de M. VINAY, avoué à Paris, rue Louis-le-Grand, 21.

commerce, en exécution de la loi du 31 mars 1833, et que quinze jours après cette publication, pour tout délai, sans autre acte de mise en demeure et sans autre formalité, il serait procédé à la Bourse de Paris, par le ministère d'un agent de change, à la vente de ladite action, par duplicata, aux risques et périls de l'actionnaire retardataire.

Il est fait connaître que les actions dont les numéros suivent, sur lesquelles le dernier versement de 30 fr. n'a pas été opéré, se trouvent dans le cas prévu par ledit art. 17, et qu'en exécution de cet article, il sera procédé, comme il est dit ci-dessus, par le ministère dudit M. David, agent de change, à la vente des 834 actions dont les numéros suivent :

MONITEUR DU SOIR, L'ENTRÉE, LE NOUVELLISTE. Adjudication en l'étude de M. TRESSE, notaire, rue Lepelletier, 14, le 28 février 1850, heure de midi.

854 ACTIONS de la CIE FRANÇAISE D'ECLAIRAGE MINERAL.

Vente au parquet de la Bourse de Paris, par le ministère de M. DAVID, agent de change, 8, rue Neuve-Saint-Augustin, le jeudi 7 mars et jours suivants, à l'heure ordinaire de la Bourse, de une heure à trois heures, de 854 actions non libérées de la Compagnie française d'éclairage minéral, connue sous la raison sociale R. de LORGUES et Co, ci-devant, et actuellement de l'ISLE de SALES et Co, et dont le siège est à Autun.

faire qu'à des spéculateurs qui s'enrichissent à leurs dépens. Supposé même que le vendeur de pareilles promesses remplisse ses engagements...

rice Stiebel, Schneider-Hoff, Pierre Schneider, Henri Brisbois, Jacques Doctor, H. Umphenbach, Jean H. Sternberg, Jules Schottenfels, I. P. Greim, J. Rieck, à Francfort-sur-le-Mein; Stone et Van de Wywer, à Bruges.

Nous nous faisons un devoir de réitérer à cet égard nos avertissements antérieurs. Le public est prié de fixer toute son attention sur la déclaration suivante :

Nous déclarons que la caisse d'amortissement du Grand-Duché de Bade n'est nullement en relation avec les vendeurs de promesses. Conformément au plan, elle paie au porteur les gains des actions des emprunts du Grand-Duché de Bade.

Le public peut donc facilement se préserver de toute perte à cet égard : une simple précaution suffit. Nous désirons que chacun en fasse usage.

Nous invitons les autorités bienveillantes à nous prêter leur appui et à donner au présent exposé la plus grande publicité possible.

La caisse d'amortissement et d'extinction de la dette des chemins de fer du Grand-Duché de Bade, C. SCHOLL, W. DEIMLING, GROSSE, (Directeur.) (Caissier.)

CHEMIN DE FER DE VERSAILLES (Rive Gauche).

MM. les actionnaires sont informés que l'assemblée générale est fixée définitivement au vendredi 1^{er} mars, à midi précis, salle Sainte-Cécile, rue St-Lazare, 93 bis, et rue de la Chaussée-d'Antin, 49 bis.

CHEMIN DE FER DE TOURS A NANTES. Le conseil d'administration de la Compagnie a

L'honneur d'inviter MM. les actionnaires qui n'ont pas encore satisfait au dernier appel de fonds, à effectuer leur versement avant le 15 mars prochain.

MM. LES ACTIONNAIRES des mines de Pontgibaud sont convoqués en assemblée générale annuelle pour le 20 mars, à trois heures, au siège de la société, rue Lamartine, 29, à Paris.

A VENDRE 1^o un bon hôte meublé bien situé, 50 numéros, produit brut 30,000 fr., et net 15,000 fr., prix 45,000 fr.

Granges, rue Montmartre, 148. AUC PROPRIÉTAIRES ! Voulez-vous louer ou vendre ? Adressez-vous à l'INDICATEUR, 10, rue Lamartine.

Café Chataigne des Cévennes. Economie, perfection et santé. Dégustez, pour vous en convaincre, le café des Cévennes...

RÉVEILS depuis 8 fr.; montres, pendules, cadres-horloges, tableaux, à musique. WURTEL, fabricant, passage Vivienne (3304)

LA CONSTIPATION détruite complètement par les bonbons rafraîchissants de DUVIGNAU, sans l'aide de lavements ni médicaments. R. Richelieu, 140.

LES ALARMISTES. 1^{er} LIVRE DE LA 2^e ANNÉE DU CONSEILLER DU PEUPLE, JOURNAL RÉDIGÉ PAR A. DE LAMARTINE. PARTIE POLITIQUE. PARTIE LITTÉRAIRE. HISTOIRE DU MOIS. - ÉVÉNEMENTS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS.

UN MAGNIFIQUE VOLUME IN-OCTAVO ENTIÈREMENT INÉDIT ET INTITULÉ : LE PASSÉ, LE PRÉSENT, L'AVENIR DE LA RÉPUBLIQUE. Est DONNÉ pour RIEN aux Abonnés des deux années 1849 et 1850.

LES PERSONNES QUI ENVERRONT UN MANDAT DE 12 FR. SUR LA POSTE À L'ORDRE DU CAISSIER DU CONSEILLER DU PEUPLE RECEVront : 1^o Douze livres du Conseiller du Peuple de l'année 1849; 2^o Douze livres du Conseiller du Peuple de l'année 1850; 3^o Le volume, par M. de Lamartine, le Passé, le Présent, l'Avenir de la République; 4^o Une couverture richement imprimée, l'avant-titre et la table de la 1^{re} année.

Les 12 livres du CONSEILLER DU PEUPLE de l'année 1849, sont : 1^o LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER; 2^o LES ÉLECTIONS; 3^o LA CRISE; 4^o LA DÉMOCRATIE ET LA DÉMAGOGIE; 5^o LE COUP D'ÉTAT; 6^o L'ASSISTANCE, LE TRAVAIL ET LE CRÉDIT; 7^o LES INSTITUTEURS RURAUX; 8^o LE CHANGÈMENT DE MINISTÈRE; 9^o L'ATHÉISME DANS LE PEUPLE; X^o RÉPONSES AUX RÉPUBLICAINS EXCLUSIFS; XI^o DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE; XII^o GUERRE AUX FACTIONS, AMNISTIE AUX IDÉES.

Le prix de l'abonnement au Conseiller du Peuple, pour chaque année prise isolément, est de 6 FRANCS. Pour recevoir l'Œuvre complète du Conseiller du Peuple et le volume inédit, il est indispensable de souscrire pour les deux années 1849 et 1850. — Pour éviter le timbre, envoyer deux mandats de 6 francs chacun. — Adresser toutes les demandes à l'ordre du caissier du CONSEILLER DU PEUPLE, rue Richelieu, 85, à Paris.

HYGIÈNE DES DAMES. ÉLIXIR pour raffermir les genévives et consolider les Dents chancelantes. Poudres et Broses pour blanchir les Dents naturelles ou artificielles. TRAITÉ DE PROTHÈSE à l'usage des médecins et des gens du monde.

CHAINES Galvano-Electriques et Rhumatismales DE J.-T. GOLDBERGER. Ces chainettes, brevetées par plusieurs gouvernements, sont employées avec les plus grands succès contre tous les maux RHMATISMAUX et GOUTTEUX.

Fabrique de Lampes à Modérateurs. Vente de Fonds. Avis divers. SIROP PECTORAL DE LEBRU. A TOUTES LES DAMES.

Toux. MAUX DE GORGE. COQUELUCHE. ELIXIR ET POUDRE DENTIFRICES au Quinquina, Pyrrhère et Gayne, pour conserver aux genévives leur santé.

AGUSTE VERDIÈRE, Peintre, rue Saint-Denis, 18. Je soussigné certifie que, depuis plusieurs mois, j'étais affecté de douleurs qui ont résisté à tous les moyens employés par la médecine.

MILAN, lampiste, rue Vivienne, 2 bis. BOUGEOIR ÉCONOMIQUE. Pour éviter la consommation, chaque bougeoir est marqué du poinçon de notre fabrique.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1850, dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et LE JOURNAL GENERAL D'AFFICHES.

Ventes mobilières. VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE. Étude de M. SIOU, huissier, rue Saint-Honoré, 255. En l'hôtel des Commissaires-priseurs, place de la Bourse, 2.

tribunal de commerce. Liquidations Judiciaires. CONVOCATIONS DE CRÉANCIERS. Cour, le 23 février à 1 heure (N° 576 du gr.).

CONCORDATS. REMPLISSEMENT À HUITAINE. FAILLITES. CONVOCATIONS DE CRÉANCIERS. Pour assister à l'assemblée dans laquelle le juge-commissaire doit les convoquer.

Décès et Inhumations. Du 15 février 1850. — Mlle Françoise, 75 ans, rue du Fig-à-Bouquet, 11.

Imprimerie de A. CUYOT, rue Neuve-des-Mathurins, 18. Pour l'legalisation de la signature A. Cuyot, Le maire du 1^{er} arrondissement.